

« Maison citoyenne », une expression générique qui peut en regrouper d'autres mais dont la réelle valeur est dépendante du rôle de « passerelle » qu'elles savent créer et animer entre les établissements éducatifs et les associations sportives et culturelles.

Un rôle de passerelle que de nombreuses collectivités ont déjà esquissé en construisant ou en aménageant des lieux dénommés « Maison de la solidarité », « Dôme des associations », « Maison d'agglomération », ...

Les finalités affichées par les représentants de ces collectivités peuvent être considérées comme d'excellentes fondations :

- *« Mettre à disposition des enfants et de leurs parents des documents situant et mettant en valeur les lieux de pratiques sportives et culturelles qui comportent les coordonnées des personnes responsables de ces lieux »*
- *« Susciter l'élaboration d'une planification permettant de bénéficier d'un maximum d'activités sportives et culturelles »*
- *« Organiser un guichet unique »*
- ...